



Le coût en vaut la chandelle !

Claudine Paris

Administratrice du Regroupement des locataires des Terres Publiques (RLTP)

Nous sommes villégiateurs depuis plusieurs années. Après nous être « amusés » avec un petit panneau solaire et une batterie d'automobile (pour avoir trois ampoules et pas plus de deux en même temps), nous étions finalement prêts pour une véritable première installation en 2014. Nous avons opté pour le système solaire parce qu'il est non polluant et fiable. Nous séjournons au chalet pour des périodes de quinze jours environ, de mai à fin août, et pour un long séjour de sept à huit semaines de septembre à octobre.

Notre système comprend trois panneaux PV (255 W), quatre batteries à décharge lente, un régulateur, un onduleur et un panneau de distribution avec fusibles.

Ce système nous fournit assez d'électricité pour six ampoules (cuisine, chambres, salles de bain), une pompe secondaire pour augmenter la pression de la citerne aux robinets et à la pomme de douche, le lecteur DVD, l'ordinateur (qui sert aussi pour la téléphonie), le réfrigérateur (pendant le jour) à double source électrique et propane, et la lessiveuse à tordeur (dehors et à l'eau froide).



Nous projetons d'augmenter le nombre de batteries car l'automne nous offre souvent des journées consécutives sans ou avec peu d'ensoleillement. Il nous reste à trouver le meilleur emplacement pour faciliter la manutention de ces batteries très lourdes, étant donné que nous préférons ne pas les laisser au chalet par crainte des vols. C'est désagréable de devoir agir ainsi, mais c'est le prix à payer... et le coût en vaut la chandelle !